

Le 17 décembre 2025

**Avis de convocation
Assemblée générale annuelle
du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec**

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec se tiendra aux date, heure et endroit suivants :

Date : le 27 janvier 2026
Heure : 9 h 30 (inscription dès 8 h)
Endroit : Plaza Rive-Sud, 500, av. du Golf, La Prairie, J5R 0A5
[Itinéraire](#)

En plus des affaires courantes telles que le message du président, la présentation du rapport des activités et l'approbation des états financiers de l'exercice écoulé, plusieurs points seront à l'ordre du jour :

- Présentation des résolutions provenant des syndicats affiliés et des PPQ
- Conférences sur les tendances du marché de la pomme, l'industrie du cidre en 2026 et la nutrition
- Remise du méritas Révérend-Père-Léopold (intervenant) en partenariat avec Lassonde
- Sommaire des études consommateurs
- Cocktail de réseautage

Notez que pour qu'un projet de résolution soit considéré par les PPQ en vue d'être porté à l'ordre du jour de l'assemblée, celui-ci doit être transmis aux PPQ par courriel à cdufour@upa.qc.ca **avant le 20 janvier 2026 à midi**. Sont non recevables les résolutions ayant été rejetées lors des assemblées régionales des syndicats affiliés.

Lors de cette journée, nous aurons le privilège de recevoir **un élu de l'UPA**, qui prononcera une allocution sur les enjeux actuels du secteur agricole.

Étant donné les nombreux dossiers qui seront soumis aux fins de discussion, cette assemblée constitue une étape des plus importantes dans l'évolution du Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Nous vous rappelons que votre INSCRIPTION AU FICHER des Producteurs de pommes du Québec détermine votre droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle. Votre inscription à l'AGA inclut le repas du midi (buffet), les collations ainsi que le cocktail. Pour y assister, veuillez remplir votre [inscription en ligne](#) (sur la plateforme Zeffy) **avant le 12 janvier 2026**.

Il est également possible de s'inscrire pour assister à l'assemblée générale annuelle à distance (via Zoom), sans frais. Le lien de connexion sera transmis par courriel aux personnes inscrites quelques jours avant l'événement. Veuillez noter que ce mode de participation est offert à titre d'observateur seulement. Par souci d'efficacité, seules les personnes présentes sur place pourront prendre la parole et exercer leur droit de vote. Pour le huis clos, celui-ci se tiendra exclusivement en présentiel. La participation sur place est donc fortement recommandée.

Au plaisir de vous y rencontrer!

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.



Le directeur général,
JÉRÔME-ANTOINE BRUNELLE, agr.

Pour informations : [Caroline Gosselin](#)
450 679-0540, poste 8218